

ATELIER NORMATIF

Produits de construction + Exportation en Europe



Pourquoi?

- Pour connaître les tenants et les aboutissants;
- Pour obtenir la marque CE, sachant que celle-ci est le passeport obligatoire de votre produit sur les 27 pays de l'Europe;
- Pour gagner du temps et éviter les erreurs.

Pour qui?

- Présidents, décideurs ou responsables de l'exportation.

Atelier en 4 étapes / 2 jours

1. Contexte

- Connaître les normes, les exigences essentielles, les formulaires, etc.

2. Travail

- Profiter du logiciel de repérage de normes REEF-4;
- Participer aux ateliers pratiques;
- Faire votre bilan normatif;
- Imprimer vos normes.

3. Validation / France

- Discuter avec un expert en France;
- Structurer votre dossier technique de construction;
- Connaître les essais à réaliser ici et/ou en Europe;
- Avoir une idée des coûts pour les essais.

4. En conclusion

- Intégrer l'innovation;
- Intégrer l'écoconception,
- Recevoir votre bilan normatif adapté.

Par le fait même, vous pourrez :

- Travailler avec des experts;
- Connaître les intervenants techniques;
- Savoir si oui ou non vous pouvez exporter à court terme.

Responsables des ateliers :

André Boudreault,

Jean Thibodeau, ing.

Pour plus de renseignements :

1 800 667 2386

Centre de recherche
industrielle

Québec



ATELIER NORMATIF DÉTAILS

Directive Produits de construction (DPC) / Marquage CE

Conjointement avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE), le CRIQ vous offre cet atelier normatif afin de déterminer exactement les exigences techniques d'acceptation de votre produit en fonction du marquage



Descriptif :

Cet atelier en 4 étapes sur 2 jours vous permettra de travailler avec des outils comme le nouveau logiciel REEF 4 du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) en France, avec qui nous avons une entente de collaboration. Les participants vont repartir avec les normes et les directives qui y sont citées. Nous allons organiser une rencontre téléphonique ou une visioconférence avec un expert en France pour vous.

Les normes produits équivalent à 33 % de vos travaux. Si vous voulez exporter, il reste 66 % de devoirs à faire qui sont tout aussi importants!

Quelques sujets que nous aborderons :

Les systèmes d'attestation de conformité :

Système d'attestation de conformité		Évaluation du produit		Contrôle de la production en usine	Évaluation du contrôle de la production en usine	
		essai de type initial	essais sur échantillon par sondage		Inspection initiale	surveillance continue
Système certificatif	Système 1 +	ORGA. TIERS	ORGA. TIERS	FABRICANT	ORGA. TIERS	ORGA. TIERS
	Système 1	ORGA. TIERS	FABRICANT	FABRICANT	ORGA. TIERS	ORGA. TIERS
Système déclaratif	Système 2 +	FABRICANT		FABRICANT	ORGA. TIERS	ORGA. TIERS
	Système 2	FABRICANT		FABRICANT	ORGA. TIERS	ÉVENTUELLE ORGA. TIERS
	Système 3	ORGA. TIERS		FABRICANT		
	Système 4	FABRICANT		FABRICANT		

L'étiquetage :

CE
1234 Société Unifit BP 23, B-1070 02 Numéro xxx/2002 du certificat CE EN 14399-1
Boulonnerie apte à la précontrainte pour usage selon la classe 4 90/96 Vis EN 14399-3 - M16 - 80 - 10.9 - HR Ecou EN 14399-3 - M16 - 80 - 10 - HR Rondelle EN 14399-6 - 16 Classe 4 - K2 - $f_{tk} = 0,13$, $f_{yk} = 0,05$

Le bilan normatif :



Innover ou disparaître :



Écoconception :



Les animateurs :

- ✎ Marquage CE et bilan normatif, André Boudreault, tech. et Jean Thibodeau, ing., CRIQ;
- ✎ Innover ou disparaître, Daniel Lavoie, consultant en Créativité & Innovation PME;
- ✎ Écoconception, Miguel Garcia, écoconcepteur, CRIQ;
- ✎ Validation, experts en France, organismes notifiés.

Venez bâtir votre bilan normatif :

Vous repartirez avec votre bilan normatif, il regroupera les documents ainsi que le nom des intervenants, les coûts et délais à planifier pour exporter votre produit en Europe et marquer CE.

ATELIER DE FORMATION

Le CRIQ offre des ateliers de formation technique spécialisée. Dans le cas où ces ateliers sont offerts en collaboration avec un partenaire, le CRIQ en assume la gestion et l'organisation et le partenaire demeure responsable du contenu et de son animation.

MODALITÉS ET FRAIS D'INSCRIPTION

Un formulaire d'inscription dûment complété doit être retourné au CRIQ accompagné des frais d'inscription. En tout temps, ces frais doivent être acquittés en entier avant la tenue de l'atelier. Aucune inscription n'est confirmée et officielle tant que les frais d'inscription n'ont pas été acquittés au CRIQ. Sauf avis contraire, chaque atelier inclut le matériel pédagogique, le repas du midi et les pauses café.

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE SUBSTITUTION

Toute annulation de participation doit d'abord être signalée verbalement et ensuite confirmée par écrit. Les frais suivants seront exigés ou retenus dans le cas où l'annulation a lieu :

- la veille ou le jour même de la tenue de l'atelier : 100 % des frais d'inscription;
- de deux à cinq jours ouvrables avant la date de l'atelier : 25 % des frais d'inscription le cas échéant.

Les substitutions de participants sont acceptées sans frais jusqu'à la tenue du séminaire.

Le CRIQ se réserve le droit d'annuler, au moyen d'un avis écrit, tout séminaire de formation. Le cas échéant, la responsabilité du CRIQ consiste uniquement à rembourser en totalité les frais d'inscription déjà versés par le participant.

UN DEUXIÈME PARTICIPANT

Chaque entreprise peut inscrire un deuxième participant; celui-ci aura à déboursier 250 \$ +12,50 \$ (TPS) + 22,31 \$ (TVQ) pour un total de 284,81 \$, en plus de l'inscription du premier participant.